

Emploi, rémunération et heures de travail, mars 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 mai 2020

À la fin de mars 2020, une série d'interventions gouvernementales sans précédent liées à la COVID-19 avaient été mises en place, y compris la fermeture des entreprises non essentielles, des restrictions en matière de voyages et des mesures de santé publique ordonnant aux Canadiens de limiter leurs interactions publiques. Ces interventions ont provoqué un ralentissement spectaculaire de l'activité économique et un choc soudain sur le marché du travail canadien, lesquels ont été documentés dans les résultats de [l'Enquête sur la population active \(EPA\) du mois de mars](#).

Il est maintenant possible de consulter les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), qui permet de dresser un portrait mensuel de l'emploi salarié, de la rémunération et des heures travaillées à l'échelle nationale et selon la province et le territoire. Utilisée conjointement avec l'Enquête sur la population active (EPA), l'EERH aide à compléter le portrait du marché du travail canadien et de la performance économique du Canada, en grande partie en fournissant des statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries. Les données détaillées de l'EERH sont accessibles sur le site Web de Statistique Canada.

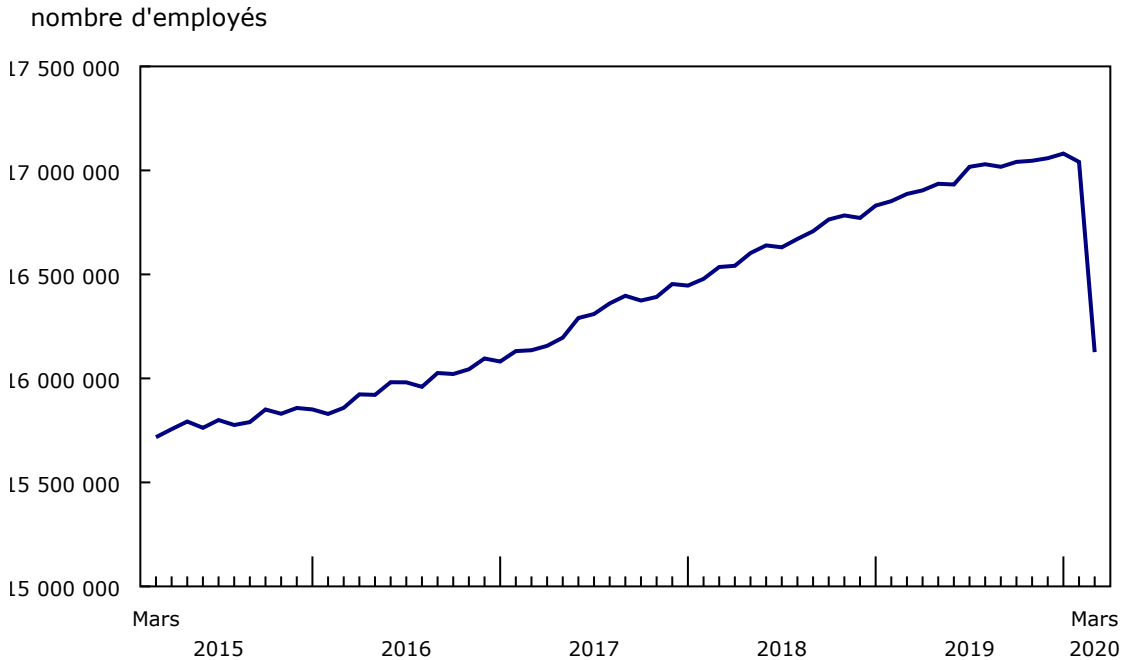
Les estimations mensuelles de l'EERH sont produites en utilisant l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises (ERE) ainsi qu'un recensement des comptes de retenues sur la paye fournis par l'Agence du revenu du Canada. La période de référence pour l'EERH correspond aux sept derniers jours du mois (25 au 31 mars). Dans le cas des entreprises déclarant des périodes de paye de plus d'une semaine ou à l'extérieur de la période de référence, les données sont ajustées pour refléter le nombre de jours travaillés pendant la période de référence.

Le concept d'« employé salarié » utilisé dans le cadre de l'EERH exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale. Il exclut également les personnes qui n'ont pas été payées par leur employeur pendant toute la période de référence de l'enquête. Cependant, les employés qui ont été inscrits sur la liste de paye à tout moment au cours de la dernière période de paye du mois, même s'ils sont devenus chômeurs durant la période de paye, sont comptabilisés dans l'emploi salarié.

En mars, l'emploi salarié au Canada a reculé de 914 500 (-5,4 %) comparativement à février; cela concorde avec la baisse de 5,3 % de l'emploi total qui a été observée dans le cadre de l'EPA. L'emploi salarié a diminué dans toutes les provinces. Les baisses relatives les plus prononcées ont été enregistrées au Québec (-7,5 %) et en Colombie-Britannique (-5,7 %).



Graphique 1 L'emploi salarié diminue de plus de 900 000 en mars

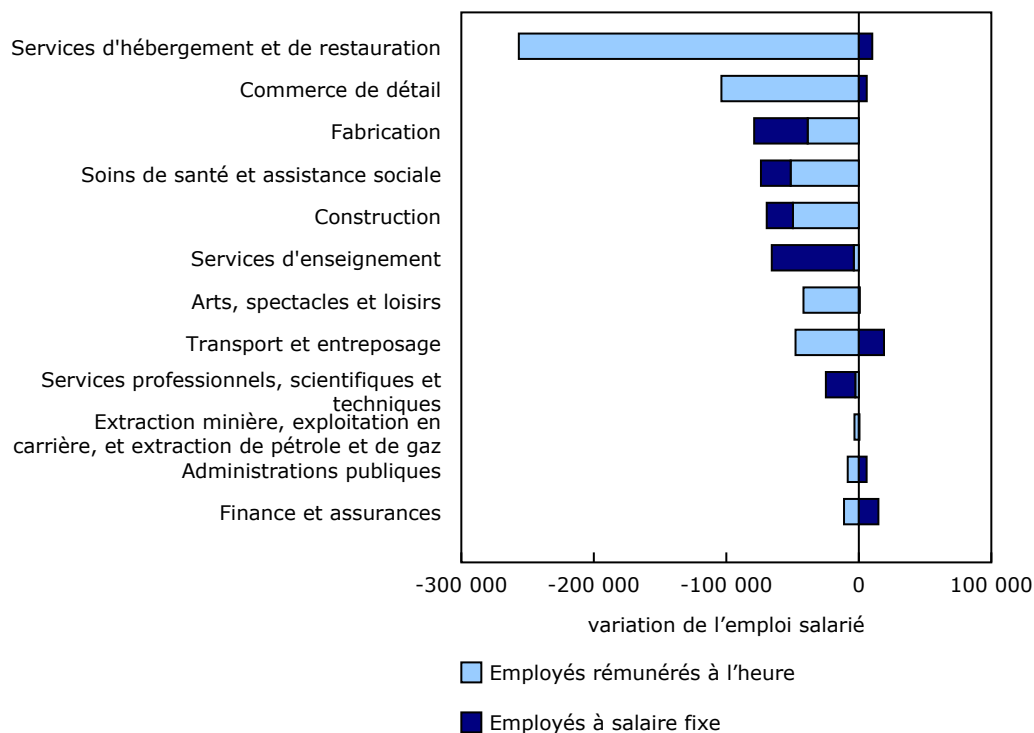


Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Conformément aux résultats de l'EPA, les données de l'EERH montrent davantage que les travailleurs peu rémunérés ont été touchés de façon disproportionnée par la crise économique liée à la COVID-19. Plus de 8 employés salariés sur 10 ayant perdu leur emploi étaient rémunérés à l'heure (données non désaisonnalisées). Les emplois rémunérés à l'heure ont représenté un peu moins de 60 % de l'ensemble des emplois salariés en février et en mars, et ces emplois sont courants dans les secteurs industriels offrant une faible rémunération.

Graphique 2

Variation plus importante de l'emploi en mars parmi les employés rémunérés à l'heure que parmi les employés à salaire fixe



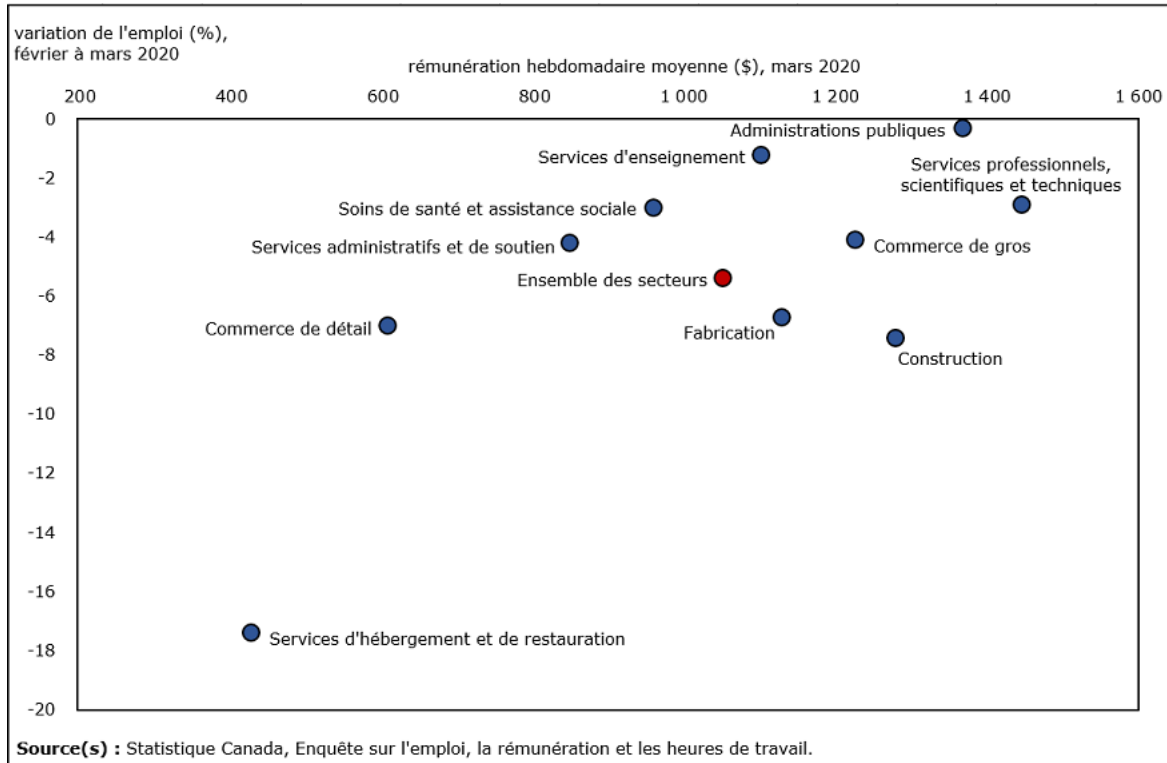
Source(s) : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Les données de l'EERH permettent de mesurer plus précisément le moment où les répercussions de la crise économique liée à la COVID-19 se sont fait sentir sur le marché du travail par secteur. Les résultats de l'EPA ont révélé que les répercussions de la crise économique liée à la COVID-19 se sont limitées dans une grande mesure au secteur des services à la mi-mars, et la majorité des pertes d'emplois ont été enregistrées chez les femmes. Vers la mi-avril, les répercussions de la COVID-19 s'étaient étendues aux industries de production des biens, et l'effet cumulatif s'était réparti de manière plus équilibrée entre les hommes et les femmes. Les données de l'EERH viennent compléter ce tableau, montrant qu'à la dernière semaine de mars, le secteur des biens avait été touché, étant donné les pertes d'emplois importantes dans la fabrication (-104 300 ou -6,7 %) et la construction (-77 600 ou -7,4 %).

Tout comme l'emploi, les heures hebdomadaires moyennes peuvent aider à mesurer l'effet de la COVID-19 sur le marché du travail. Les heures hebdomadaires moyennes des employés rémunérés à l'heure ont diminué de 1,1 heure pour s'établir à 29,5 heures en mars, ce qui représente le plus faible niveau jamais enregistré. Les heures hebdomadaires moyennes de l'ensemble des salariés ont diminué de 0,7 heure pour s'établir à 32,3 heures par semaine.

La masse salariale hebdomadaire totale (incluant le temps supplémentaire) de tous les employés a diminué de 4,7 % de février à mars. Parallèlement, en raison de la baisse plus prononcée parmi les emplois relativement peu rémunérés que parmi les emplois hautement rémunérés, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,6 % pour atteindre 1 053 \$.

Infographie 1 – La baisse d'emploi la plus prononcée en mars est enregistrée dans le secteur qui paie le moins



Près de 1 perte d'emploi sur 4 a été enregistrée dans les services de restauration et débits de boissons

Conformément aux résultats de l'EPA, de février à mars, 41,0 % de la baisse de l'emploi salarié a été enregistrée dans les services d'hébergement et de restauration ainsi que dans le commerce de détail. Ces deux secteurs offrent la rémunération hebdomadaire moyenne la plus faible; certains travailleurs moins bien rémunérés pourraient potentiellement éprouver davantage de difficultés financières ou en éprouver à plus long terme.

Les données détaillées sur les sous-secteurs de l'EERH révèlent que près de 1 emploi salarié perdu sur 4 de février à mars était dans le sous-secteur des services de restauration et débits de boissons (-204 800 ou -18,0 %). Ce sous-secteur a été fortement touché dès la troisième semaine de mars, au moment où des mesures liées à la COVID-19 sont entrées en vigueur, comme les fermetures obligatoires ou les ordres enjoignant d'offrir des services réduits, comme les commandes à emporter. Ces pertes d'emplois ont représenté la majeure partie (87,6 %) de la baisse observée dans les services d'hébergement et de restauration (-233 800 ou -17,4 %), en partie en raison de la proportion importante de l'emploi du sous-secteur dans l'ensemble du secteur. Une baisse notable a également été observée dans les services d'hébergement (-29 000 ou -14,3 %), l'autre sous-secteur des services d'hébergement et de restauration. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'hébergement et de restauration a peu varié en mars, s'établissant à 429 \$.

Dans le commerce de détail (-140 900 ou -7,0 %), l'emploi salarié a reculé dans les 12 sous-secteurs; les plus fortes baisses proportionnelles ont été enregistrées dans les magasins de meubles et d'accessoires de maison (-12 300 ou -16,9 %), dans les magasins d'articles de sports, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres (-11 000 ou -13,2 %) et chez les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (-29 200 ou -13,0 %). En raison en partie de la rémunération hebdomadaire moyenne relativement plus élevée offerte chez les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles, où le plus grand nombre de pertes d'emplois salariés ont été enregistrées dans le commerce de détail, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur a diminué de 2,3 % pour s'établir à 610 \$ en mars.

Les pertes d'emplois importantes dans les secteurs des services d'hébergement et de restauration et du commerce de détail ont été en grande partie responsables de la concentration des pertes d'emplois totales en mars parmi les employés rémunérés à l'heure. Chacun de ces secteurs a une proportion supérieure à la moyenne d'employés rémunérés à l'heure (plus de 8 sur 10 dans chaque secteur en février et en mars, comparativement à un peu moins de 6 sur 10 dans tous les secteurs).

Les pertes d'emplois dans les services d'hébergement et de restauration et le commerce de détail font suite à une période de croissance prolongée observée depuis la dernière récession, même si le rythme de la croissance avait ralenti quelque peu au cours des derniers mois.

Incidence moindre dans certains secteurs à rémunération élevée

L'emploi salarié et la rémunération totale étaient pratiquement inchangés dans les secteurs à rémunération relativement élevée des administrations publiques ainsi que de la finance et des assurances. Les travailleurs dans ces secteurs n'ont peut-être pas habituellement des fonctions nécessitant une proximité physique avec d'autres, et ils sont plus susceptibles d'avoir l'option de faire du télétravail; par conséquent, ils ont peut-être été moins touchés par l'arrêt de l'activité économique. La rémunération hebdomadaire moyenne dans la finance et les assurances a augmenté de 4,7 % en mars.

La baisse des prix du pétrole et une réduction de la demande internationale de pétrole en raison de la diminution de l'activité économique n'ont pas eu de répercussions négatives sur l'emploi salarié et la rémunération dans l'extraction de pétrole et de gaz en mars. L'emploi dans le sous-secteur a progressé en mars par rapport au mois précédent (+2,8 %) et la rémunération n'a pas beaucoup varié. L'emploi salarié dans les autres sous-secteurs des ressources naturelles, comme l'exploitation minière et la foresterie, a également peu varié en mars.

Certains secteurs à rémunération élevée où l'éloignement physique ou le télétravail sont moins pratiques ont été touchés par la crise économique liée à la COVID-19. L'emploi dans la construction a diminué de 7,4 % en mars, et la baisse la plus prononcée a été observée au Québec (-15,0 %). Au Canada en général, les travaux de génie civil ont été relativement moins touchés (-4,0 %), certains projets d'infrastructure en cours ayant pu poursuivre leurs activités.

L'emploi salarié dans la fabrication de véhicules automobiles et de pièces pour véhicules automobiles a reculé de 20 900 au Canada, les usines de montage de véhicules automobiles partout en Amérique du Nord ayant cessé la production à la mi-mars. Cette diminution a contribué à une baisse globale de 104 300 (-6,7 %) du nombre de salariés dans la fabrication.

Portrait mixte dans les soins de santé et l'assistance sociale

De nombreux travailleurs dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale se sont trouvés sur la première ligne de la pandémie actuelle de COVID-19. Toutefois, les répercussions de la COVID-19 diffèrent selon le sous-secteur et l'industrie; certains ont réduit leurs activités pour limiter la propagation du virus et d'autres ont fourni des soins essentiels aux populations vulnérables. L'EERH fournit des renseignements détaillés sur le travail dans les sous-secteurs et les industries des soins de santé et de l'assistance sociale, en se fondant sur des données plus agrégées qui ont été diffusées dans le communiqué de l'EPA de mars.

Le nombre d'employés salariés dans les hôpitaux a peu varié en mars. La rémunération des heures supplémentaires, toutefois, a progressé d'environ un quart par rapport à février (données non désaisonnalisées), alors que la COVID-19 se propageait et que la charge de travail dans les hôpitaux augmentait.

Les établissements communautaires de soins pour personnes âgées, qui comprennent les établissements de soins de longue durée, ont été très durement touchés par la pandémie, de nombreux résidents et membres du personnel ayant été exposés au coronavirus. L'emploi dans les établissements communautaires de soins pour personnes âgées a peu varié en mars, mais la rémunération totale des heures supplémentaires a augmenté de 19,3 % (données non désaisonnalisées), et la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 2,8 %. Malgré cette

hausse de la rémunération, et en dépit des autres augmentations enregistrées depuis le milieu de 2019, les emplois salariés dans les établissements communautaires de soins pour personnes âgées sont demeurés parmi les moins bien payés, la rémunération moyenne représentant les deux tiers de la moyenne globale canadienne.

L'emploi salarié dans les services de soins de santé ambulatoires a reculé de 36 000 en mars; des baisses notables ont été enregistrées dans les cabinets de dentistes et les cabinets de médecins en raison de l'annulation ou du report des rendez-vous non urgents. Il s'agit de la baisse mensuelle la plus prononcée dans ce sous-secteur depuis 2001, année où des données comparables sont devenues disponibles. Les heures hebdomadaires travaillées par des employés rémunérés à l'heure ont diminué, particulièrement dans les cabinets de dentistes (données non désaisonnalisées).

L'emploi salarié dans les services de garde d'enfants a diminué de 16 000 (-10,4 %) en mars, bon nombre de garderies ayant fermé à l'échelle du pays, à l'exception de celles offrant des services aux enfants des travailleurs des services essentiels.

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale en général a diminué de 62 800 (-3,0 %) par rapport au mois précédent. L'emploi dans le secteur a suivi une tendance à la hausse soutenue jusqu'en janvier. Selon les données de l'EPA, une grande proportion des travailleurs du secteur sont des travailleurs autonomes, en particulier dans les services de garde d'enfants et les services de soins de santé ambulatoires, et ne sont donc pas inclus dans l'emploi salarié.

À venir

Au début de mai, certains secteurs de compétence ont commencé à assouplir certaines restrictions économiques et de santé publique liées à la COVID-19. Les données de l'EPA du mois de mai — qui refléteront les conditions du marché du travail pendant la semaine du 10 au 16 mai — seront diffusées le 5 juin. Ces données fourniront une première indication relativement à la question de savoir si ce premier assouplissement a eu un effet sur les conditions du marché du travail. Les variations des conditions du marché du travail à l'échelle régionale, sectorielle et démographique revêtiront une importance particulière.

Les données de l'EERH continueront de compléter l'EPA en jetant un éclairage supplémentaire sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail, y compris l'effet sur l'emploi, la rémunération et les heures au sein des sous-secteurs. Les résultats de l'EERH pour le mois d'avril 2020 seront diffusés le 25 juin.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 8 juin.

Prochaine diffusion

Les données d'avril sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 25 juin.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mars 2019	Février 2020 ^r	Mars 2020 ^p	Février à mars 2020	Mars 2019 à mars 2020	Février à mars 2020	Mars 2019 à mars 2020
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 015,34	1 046,31	1 053,00	6,69	37,66	0,6	3,7
Foresterie, exploitation et soutien	1 163,70	1 209,25	1 159,51	-49,74	-4,19	-4,1	-0,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 202,89	2 144,26	2 177,08	32,82	-25,81	1,5	-1,2
Services publics	1 874,50	2 025,42	2 074,74	49,32	200,24	2,4	10,7
Construction	1 282,95	1 313,50	1 279,96	-33,54	-2,99	-2,6	-0,2
Fabrication	1 118,78	1 151,15	1 129,00	-22,15	10,22	-1,9	0,9
Commerce de gros	1 226,86	1 237,04	1 226,82	-10,22	-0,04	-0,8	0,0
Commerce de détail	593,18	624,39	609,83	-14,56	16,65	-2,3	2,8
Transport et entreposage	1 050,59	1 121,81	1 116,53	-5,28	65,94	-0,5	6,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 268,61	1 401,82	1 357,93	-43,89	89,32	-3,1	7,0
Finance et assurances	1 327,93	1 357,52	1 421,75	64,23	93,82	4,7	7,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 070,02	1 091,29	1 098,07	6,78	28,05	0,6	2,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 424,01	1 462,85	1 445,61	-17,24	21,60	-1,2	1,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 597,15	1 623,47	1 369,73	-253,74	-227,42	-15,6	-14,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	855,23	849,14	850,25	1,11	-4,98	0,1	-0,6
Services d'enseignement	1 061,63	1 085,65	1 101,57	15,92	39,94	1,5	3,8
Soins de santé et assistance sociale	927,78	954,21	960,24	6,03	32,46	0,6	3,5
Arts, spectacles et loisirs	633,53	611,38	638,61	27,23	5,08	4,5	0,8
Services d'hébergement et de restauration	408,96	430,79	429,00	-1,79	20,04	-0,4	4,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	843,93	872,22	873,59	1,37	29,66	0,2	3,5
Administrations publiques	1 329,00	1 364,11	1 368,64	4,53	39,64	0,3	3,0
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 060,74	1 062,28	1 085,51	23,23	24,77	2,2	2,3
Île-du-Prince-Édouard	852,01	888,08	896,56	8,48	44,55	1,0	5,2
Nouvelle-Écosse	891,78	928,16	925,03	-3,13	33,25	-0,3	3,7
Nouveau-Brunswick	931,44	963,66	971,41	7,75	39,97	0,8	4,3
Québec	945,93	988,38	997,98	9,60	52,05	1,0	5,5
Ontario	1 037,61	1 064,68	1 071,34	6,66	33,73	0,6	3,3
Manitoba	957,30	955,90	952,14	-3,76	-5,16	-0,4	-0,5
Saskatchewan	1 030,01	1 057,80	1 065,14	7,34	35,13	0,7	3,4
Alberta	1 157,79	1 179,61	1 173,70	-5,91	15,91	-0,5	1,4
Colombie-Britannique	986,67	1 025,17	1 033,65	8,48	46,98	0,8	4,8
Yukon	1 169,47	1 201,59	1 218,79	17,20	49,32	1,4	4,2
Territoires du Nord-Ouest	1 422,06	1 502,12	1 507,13	5,01	85,07	0,3	6,0
Nunavut	1 410,15	1 463,13	1 471,09	7,96	60,94	0,5	4,3

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mars 2019	Février 2020 ^r	Mars 2020 ^p	Février à mars 2020	Mars 2019 à mars 2020	Février à mars 2020	Mars 2019 à mars 2020
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 886,8	17 040,8	16 126,3	-914,5	-760,5	-5,4	-4,5
Forêt, exploitation et soutien	39,7	36,2	35,7	-0,4	-4,0	-1,2	-10,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	199,5	199,7	198,9	-0,8	-0,7	-0,4	-0,3
Services publics	127,8	126,9	126,0	-0,9	-1,8	-0,7	-1,4
Construction	1 038,0	1 053,4	975,8	-77,6	-62,2	-7,4	-6,0
Fabrication	1 581,4	1 560,2	1 455,9	-104,3	-125,5	-6,7	-7,9
Commerce de gros	821,9	819,9	786,3	-33,6	-35,6	-4,1	-4,3
Commerce de détail	2 021,2	2 016,7	1 875,8	-140,9	-145,5	-7,0	-7,2
Transport et entreposage	776,3	791,2	754,4	-36,8	-21,9	-4,7	-2,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	340,7	346,9	337,3	-9,6	-3,4	-2,8	-1,0
Finance et assurances	744,5	753,4	749,2	-4,2	4,8	-0,6	0,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	299,3	291,2	267,5	-23,7	-31,8	-8,2	-10,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	959,0	991,8	962,6	-29,2	3,6	-2,9	0,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	107,5	114,7	111,7	-3,0	4,2	-2,6	3,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	827,1	830,9	796,0	-35,0	-31,2	-4,2	-3,8
Services d'enseignement	1 339,5	1 366,8	1 350,9	-15,9	11,4	-1,2	0,8
Soins de santé et assistance sociale	2 014,1	2 064,8	2 002,0	-62,8	-12,1	-3,0	-0,6
Arts, spectacles et loisirs	311,2	314,6	284,8	-29,8	-26,4	-9,5	-8,5
Services d'hébergement et de restauration	1 337,0	1 341,8	1 108,0	-233,8	-228,9	-17,4	-17,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	556,2	554,7	499,3	-55,5	-56,9	-10,0	-10,2
Administrations publiques	1 141,1	1 157,5	1 154,4	-3,1	13,3	-0,3	1,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	216,7	216,4	207,9	-8,5	-8,8	-3,9	-4,1
Île-du-Prince-Édouard	68,7	70,1	67,2	-2,9	-1,5	-4,2	-2,2
Nouvelle-Écosse	420,8	424,5	409,6	-14,9	-11,2	-3,5	-2,7
Nouveau-Brunswick	322,4	324,6	312,2	-12,3	-10,2	-3,8	-3,1
Québec	3 761,8	3 825,2	3 539,3	-285,9	-222,5	-7,5	-5,9
Ontario	6 584,3	6 651,7	6 339,1	-312,7	-245,2	-4,7	-3,7
Manitoba	613,9	612,0	584,5	-27,5	-29,4	-4,5	-4,8
Saskatchewan	483,4	483,9	467,1	-16,9	-16,4	-3,5	-3,4
Alberta	2 019,8	2 006,9	1 912,0	-94,9	-107,9	-4,7	-5,3
Colombie-Britannique	2 328,7	2 357,3	2 222,1	-135,2	-106,6	-5,7	-4,6
Yukon	22,3	22,6	21,5	-1,0	-0,7	-4,6	-3,3
Territoires du Nord-Ouest	26,8	26,6	25,1	-1,5	-1,7	-5,6	-6,4
Nunavut	17,2	19,0	18,8	-0,2	1,6	-1,0	9,3

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi incluses. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec Myriam Hazel au 343-550-6742 (myriam.hazel@canada.ca), Centre de l'information sur le marché du travail.